

# les missions

« Produire une culture de coopération en favorisant la participation directe des adhérents »

## 1. regrouper les acteurs de l'addictologie

- favoriser la connaissance réciproque des adhérents, leurs échanges et leur expression, afin de produire une **culture de coopération inter associative**,
- rechercher l'engagement des adhérents en favorisant leur **participation directe** aux groupes de travail nationaux et régionaux,
- soutenir les Unions régionales en formalisant les mandats et délégations des représentants régionaux et en favorisant la **coopération entre régions**, afin d'améliorer l'efficacité et la cohérence de leurs actions.

## 2. réfléchir aux évolutions et au sens de l'action

- développer un **travail de veille** et de transmission de l'information relative au secteur,
- **promouvoir les pratiques** professionnelles transdisciplinaires en addictologie, et **accompagner leurs évolutions**,
- développer des **études interactives** afin d'étayer les positions de l'association sur la prise en charge des addictions,
- promouvoir et accompagner les démarches d'**évaluation** des services rendus.

## 3. soutenir le réseau dans son organisation

- accompagner le réseau dans l'évolution des pratiques, par le biais de **journées de réflexion nationales et régionales**,
- améliorer la professionnalisation des intervenants en proposant des **actions de formation**,
- offrir un appui-conseil aux adhérents en matière d'élaboration de projets et de

conduite d'actions en s'appuyant sur des **personnes ressources**.

## 4. représenter les adhérents auprès des décideurs

- **participer** à l'élaboration des politiques publiques au niveau national et régional,
- faire valoir **les intérêts des usagers** dans l'analyse de leurs attentes et de l'offre de service qui leur est proposée,
- **transmettre des éléments de connaissance** sur la problématique des addictions, en s'appuyant sur les éléments fournis par les acteurs de terrain,
- participer aux **travaux européens**, nationaux et régionaux d'autres réseaux du secteur social, médico-social et sanitaire,
- communiquer les positions de la Fédération à **l'opinion publique**, en structurant ses relations avec les médias.

« Être un interlocuteur des pouvoirs publics sur la question des addictions »

## la Fédération en actions

### • informations et publications

- la *Lettre semestrielle*
- des suppléments techniques sur l'actualité, le dispositif, les pratiques professionnelles...
- des mailings réguliers sur l'actualité
- un accès au site internet de la Fédération avec un contenu réservé aux adhérents
- des informations et publications de la Fédération téléchargeables
- une revue semestrielle : *Actal*
- des guides : *Pratiques*
- des référentiels...

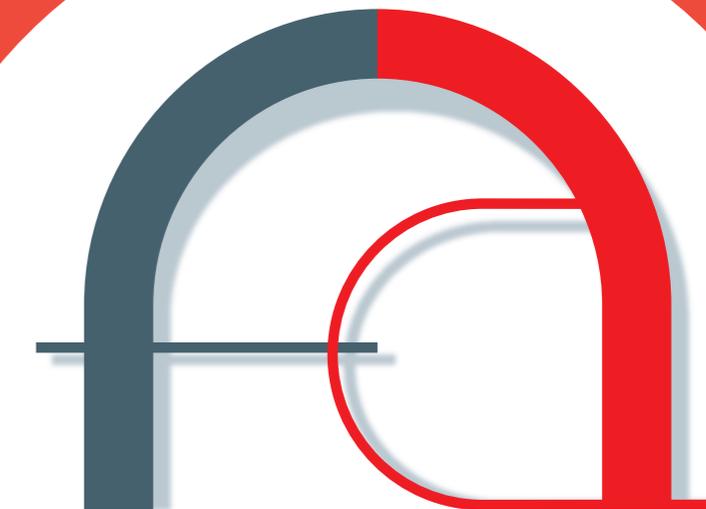
### • échanges et formations

- une unité de formation au niveau national, régional et sur site
- des journées nationales annuelles
- des colloques nationaux et régionaux
- des « journées adhérents » deux fois par an
- des groupes d'échanges thématiques en région et au national



fédération addiction

9 rue des Bluets 75011 Paris  
contact 01 42 28 65 02  
Liste des unions régionales  
sur [www.federationaddiction.fr](http://www.federationaddiction.fr)



fédération addiction

prévenir - réduire les risques - soigner

La **Fédération addiction** a pour but de constituer un réseau au service des professionnels accompagnant les usagers dans une approche **médico psycho sociale** et **transdisciplinaire** des addictions.

Pour **former un réseau national représentatif de l'addictologie**, l'association fédère des dispositifs et des professionnels du soin, de l'éducation, de la prévention, de l'accompagnement et de la réduction des risques.

Elle mène **une action de proximité basée sur une démarche participative**. La Fédération est organisée en unions régionales, les Délégués Régionaux, sont élus par les adhérents de la région pour une période de trois ans et deviennent membres de droit du Conseil d'Administration. Les compétences des salariés du siège sont orientées sur la méthodologie de projet, la formalisation et la valorisation des expériences.

**Fédération Addiction** est issue de la fusion de l'**anitea** et de la **F3A**

# les grands axes politiques

*Pour la Fédération Addiction :*

- les conduites addictives font partie de la vie : elles résultent de la rencontre d'une personne, d'un produit et d'un contexte particulier,
- la société doit élaborer des réponses adaptées, car les phénomènes d'addiction ne peuvent être isolés du contexte social, culturel, politique et économique dans lequel ils s'inscrivent.

*Elle vise en cela à :*

- **décloisonner** les approches, les pratiques et les structures,
- prendre en compte les **dimensions plurielles** de l'expérience addictive plutôt que la lutte contre les produits,
- privilégier la promotion de **l'utilisateur, sa reconnaissance en tant que citoyen, l'amélioration de sa qualité de vie et de son environnement**, en lui proposant **une offre globale de soins et d'accompagnement**.

## 1. Bâtir une expertise pour interpeller la société

- La Fédération défend la construction d'une expertise collective et dynamique pour faire **évoluer les pratiques**, élaborée grâce au partage d'expériences et à la **réflexion participative**, en s'appuyant notamment sur les **compétences** de ses adhérents.
- Elle **suscite des débats** publics, **s'inscrit** dans les espaces d'**élaboration des politiques publiques**, et participe aux débats sur la problématique des addictions.

## 2. Reconnaître la place prépondérante des usagers

- L'utilisateur a vocation à être l'ensemblier de tous les services auxquels il doit pouvoir avoir accès sur la base d'un **libre choix de l'offre** qui lui est destinée.
- Les intervenants veillent à construire avec

l'utilisateur une offre **graduée**, adaptée à ses besoins et attentes afin de renforcer sa capacité de choisir et d'agir.

- L'intervention des professionnels doit se faire dans **le respect de la situation, de l'histoire et du rythme** de l'utilisateur, sans jugement, afin d'éviter la stigmatisation et de faciliter l'accès à l'offre de soin et d'accompagnement.
- Le droit à **l'anonymat** et à la **gratuité** doit être préservé pour les usagers concernés.

## 3. Renouveler le regard et les pratiques des professionnels

*Une intervention professionnelle centrée sur :*

- une **approche préventive** des addictions,
- une exigence d'**alliances thérapeutiques** inscrites dans la durée,
- des pratiques **transdisciplinaires**, quelle que soit la forme des addictions traitées,
- le **partage des compétences**, le travail en partenariat avec les autres acteurs du dispositif « addictions »,
- la **responsabilité de chaque intervenant** en fonction de son métier dans le cadre d'un travail en réseau avec les hôpitaux et les professionnels de santé de ville,

- **l'évaluation**, dès lors qu'il s'agit d'un outil permettant aux professionnels d'améliorer leurs pratiques.

## 4. Privilégier la construction collective des réponses

- affirmer sa volonté politique de **représenter l'intérêt collectif** de ses membres, conformément aux valeurs qu'elle défend. De ce fait, elle ne gère pas d'établissements ni de services destinés aux usagers.
- travailler **en lien** avec les autres intervenants, et réseaux afin de **co-construire les politiques et les dispositifs** qui permettront *in fine* d'améliorer la qualité des services proposés aux usagers.
- développer son action nationale d'animation de réseau à travers **un fonctionnement démocratique et régionalisé**.

une fédération nationale née de la coopération de deux réseaux